

**Amendement 1****Hanna Gedin, Jonas Sjöstedt**

au nom du groupe The Left

**Proposition de décision****B10-0216//2024****Conférence des présidents**

sur la constitution, les compétences, la composition numérique et la durée du mandat d'une commission spéciale sur le «bouclier européen de la démocratie»

**Proposition de décision****Considérant A***Proposition de décision*

A. considérant que l'ingérence étrangère constitue une violation grave des valeurs et principes universels sur lesquels l'Union est fondée, tels que la dignité humaine, la liberté, l'égalité, la solidarité, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la démocratie et l'état de droit; qu'il est démontré que des acteurs étrangers étatiques, malveillants et autoritaires, et des acteurs non étatiques malveillants utilisent la manipulation de l'information et d'autres tactiques pour s'immiscer dans les processus démocratiques de l'Union; que ces attaques induisent les citoyens en erreur, les trompent et affectent leurs choix électoraux, amplifient les polémiques, divisent, polarisent, exploitent les vulnérabilités des sociétés, encouragent les discours de haine, aggravent la situation des groupes vulnérables qui sont plus susceptibles d'être victimes de désinformation, faussent l'intégrité des élections et des référendums démocratiques, jettent le soupçon sur les gouvernements nationaux, les autorités publiques, l'ordre démocratique et l'état de droit et ont pour objectif de déstabiliser la démocratie européenne; qu'il s'agit désormais d'une question de sécurité intérieure et de sûreté de la société de l'Union dans son ensemble;

*Amendement*

A. considérant que l'ingérence étrangère constitue une violation grave des valeurs et principes universels sur lesquels l'Union est fondée, tels que la dignité humaine, la liberté, l'égalité, la solidarité, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la démocratie et l'état de droit; qu'il est démontré que des acteurs étrangers étatiques, malveillants et autoritaires, et des acteurs non étatiques malveillants utilisent la manipulation de l'information et d'autres tactiques pour s'immiscer dans les processus démocratiques de l'Union; que ces attaques induisent les citoyens en erreur, les trompent et affectent leurs choix électoraux, amplifient les polémiques, divisent, polarisent, exploitent les vulnérabilités des sociétés, encouragent les discours de haine, aggravent la situation des groupes vulnérables qui sont plus susceptibles d'être victimes de désinformation, faussent l'intégrité des élections et des référendums démocratiques, jettent le soupçon sur les gouvernements nationaux, les autorités publiques, l'ordre démocratique et l'état de droit et ont pour objectif de déstabiliser la démocratie européenne; ***que l'influence étrangère bénéficie de l'aide de forces d'extrême droite au sein de l'Union, qui contribuent à diffuser la désinformation et les théories du complot ainsi qu'à***

*promouvoir les idées d'extrême droite;  
que la menace que constituent les groupes  
d'extrême droite met en péril les  
processus démocratiques; qu'il a été  
démontré que des fondations américaines  
ultraconservatrices entretiennent un  
programme de financement et d'autres  
formes de soutien aux forces d'extrême  
droite dans toute l'Europe; qu'il s'agit  
désormais d'une question de sécurité  
intérieure et de sûreté de la société de  
l'Union dans son ensemble;*

Or. en

16.12.2024

B10-0216//2

**Amendement 2**  
**Hanna Gedin, Jonas Sjöstedt**  
au nom du groupe The Left

**Proposition de décision**  
**Conférence des présidents**

**B10-0216//2024**

sur la constitution, les compétences, la composition numérique et la durée du mandat d'une commission spéciale sur le «bouclier européen de la démocratie»

**Proposition de décision**  
**Paragraphe 1 – point d bis (nouveau)**

*Proposition de décision*

*Amendement*

*d bis) analyser et élaborer des recommandations à l'intention des États membres et des institutions de l'Union sur la menace que constituent les groupes d'extrême droite ainsi que sur le lien entre ces groupes et les acteurs malveillants de pays tiers;*

Or. en

16.12.2024

B10-0216//3

**Amendement 3**  
**Hanna Gedin, Jonas Sjöstedt**  
au nom du groupe The Left

**Proposition de décision**  
**Conférence des présidents**

**B10-0216//2024**

sur la constitution, les compétences, la composition numérique et la durée du mandat d'une commission spéciale sur le «bouclier européen de la démocratie»

**Proposition de décision**  
**Paragraphe 1 – point d ter (nouveau)**

*Proposition de décision*

*Amendement*

*d ter) accorder une attention particulière aux effets néfastes disproportionnés des idées d'extrême droite et des théories du complot promues par des acteurs malveillants de pays tiers sur les groupes de la société déjà affectés par l'exploitation et la discrimination, tels que les femmes, la communauté LGBTQ+, les communautés de réfugiés et de migrants, les ménages à faibles revenus, les minorités ethniques et les personnes handicapées;*

Or. en

16.12.2024

B10-0216//4

**Amendement 4**  
**Hanna Gedin, Jonas Sjöstedt**  
au nom du groupe The Left

**Proposition de décision**  
**Conférence des présidents**

**B10-0216//2024**

sur la constitution, les compétences, la composition numérique et la durée du mandat d'une commission spéciale sur le «bouclier européen de la démocratie»

**Proposition de décision**  
**Paragraphe 1 – point d quater (nouveau)**

*Proposition de décision*

*Amendement*

*d quater) analyser la manière dont les intérêts économiques et les ingérences financières de personnes clés dans l'Union entravent les efforts de lutte contre l'influence malveillante de pays tiers;*

Or. en

16.12.2024

B10-0216//5

**Amendement 5**  
**Hanna Gedin, Jonas Sjöstedt**  
au nom du groupe The Left

**Proposition de décision**  
**Conférence des présidents**

**B10-0216//2024**

sur la constitution, les compétences, la composition numérique et la durée du mandat d'une commission spéciale sur le «bouclier européen de la démocratie»

**Proposition de décision**  
**Paragraphe 1 – point d quinquies (nouveau)**

*Proposition de décision*

*Amendement*

*d quinquies) travailler avec les commissions permanentes appropriées sur la manière dont la corruption et les conflits d'intérêts peuvent rendre les institutions de l'Union vulnérables à l'influence malveillante de pays tiers;*

Or. en